

Rixheim, le 1er février 2021

**Chers parents,**

Pour bien préparer l'inscription à la Récré du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons dès à présent à préparer vos documents pour la rentrée 2021/2022.

A partir du 1er février, vous pouvez télécharger et imprimer les dossiers d'inscription via notre site internet, ou les retirer à l'Accueil de La Passerelle aux horaires d'ouverture habituels : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30.

Le retour des dossiers par mail ou à l'accueil se fera impérativement selon le planning suivant et d'après le **nom de l'enfant** :

DATE	SITE	MATIN 8h30-12h et APRES MIDI 13h30-18h30	Par mail
Lundi 8 mars	Romains	De A à H	<a href="mailto:romains.recres@la-passerelle.fr">romains.recres@la-passerelle.fr</a>
Mardi 9 mars		De I à P	
Mercredi 10 mars		De Q à Z	
Jeudi 11 mars	Ile Nap	De A à K	<a href="mailto:ilenap.recres@la-passerelle.fr">ilenap.recres@la-passerelle.fr</a>
Vendredi 12 mars		De L à Z	
Lundi 15 mars	Entremont	De A à H	<a href="mailto:entremont.recres@la-passerelle.fr">entremont.recres@la-passerelle.fr</a>
Mardi 16 mars		De I à P	
Mercredi 17 mars		De Q à Z	

**Tous les dossiers remis ou envoyés dans les délais seront examinés dès lors qu'ils seront complets et que la situation financière de la famille est à jour. Un reçu papier ou électronique fera foi de la bonne réception du dossier. Les dossiers envoyés sur toutes autres adresses mails ne seront pas pris en compte.**

Les dossiers remis hors délai seront étudiés après traitement des dossiers reçus dans les délais et selon les places disponibles.

Chaque dossier sera traité dans le plus grand souci d'équité. Les dossiers d'enfants en situation de handicap ou suivis par un organisme social (sur présentation de justificatifs) seront étudiés au cas par cas.

Courant mai, vous serez informé par mail ou par courrier des suites données à votre demande.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

Philippe WOLFF

**LA PASSERELLE**

au Treffe, allée du Chemin  
des résidents de La Passerelle  
contact@lapasserelle.fr  
www.la-passerelle.fr



Catherine MATHIEU BECHT



Adjointe au Maire